

RÈGLEMENT 1382



décrétant un emprunt de 8 360 000 \$ pour des travaux de réfection des infrastructures et l'implantation d'un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phase 4), incluant le coût des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 8 360 000 \$

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 1^{er} octobre 2025 à 19 h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, à Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

sous la présidence de madame la mairesse Michèle Lalonde.

ATTENDU QUE des travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phase 4) et la réfection des rues Beauchamp, Grignon, Richer et Lesage sont nécessaires ;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle ne dispose pas actuellement des sommes requises pour payer le coût de ces travaux ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt pour payer le coût des travaux, incluant des honoraires et tous les frais inhérents ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2025 par monsieur le conseiller Davis Huggins-Daines.

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé et présenté avec l'avis de motion ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal dans les délais impartis par la Loi ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à faire réaliser des travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial dans le secteur des pentes 40-80 (Phase 4), la réfection des rues Beauchamp, Grignon, Richer et Lesage et à emprunter une somme de 8 360 000 \$ pour assumer le coût des travaux et des honoraires professionnels incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

Les estimations détaillées des coûts préparées par la trésorière, madame Julie Brazeau, datée du 2 septembre 2025 (Annexe A) et celles préparées par le directeur adjoint des Services techniques et hygiène du milieu, monsieur Simon King ing., datée du 29 août 2025 (Annexe B) lesquelles sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder le montant de 8 360 000 \$ pour les fins du présent règlement. Cette somme inclut tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert à l'annexe A.

Article 3 Terme de l'emprunt

Que l'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation – réseau d'aqueduc

Pour pourvoir à cent pourcent (100 %) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **19 %** l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou, aux termes des travaux décrétés par le présent règlement, qui seront desservis par le système d'aqueduc municipal, lesquels sont identifiés en bleu sur le plan joint à l'annexe C et daté du 4 septembre 2025, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Bassin de taxation – Réseau d'égout sanitaire et pluvial

Pour pourvoir à cent pourcent (100 %) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **35 %** l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'égout sanitaire et pluvial, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt ~~sur tous les immeubles imposables desservis ou, aux termes des travaux décrétés par le présent règlement, qui seront desservis par les systèmes municipaux d'égout sanitaire et pluvial du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland~~, lesquels sont identifiés en brun sur le plan joint à l'annexe D et daté du 4 septembre 2025, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6 Bassin de taxation – réfection de rue et pavage

Pour pourvoir à cent pourcent (100 %) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **46 %** de l'emprunt décrété pour la portion visant la réfection de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7 Affectation

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Article 9 Disposition finale

Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	15 septembre 2025
Adoption	1 ^{er} octobre 2025
Approbation – Personnes habiles à voter	15 et 16 octobre 2025
Approbation MAMH	6 novembre 2025
Entrée en vigueur	11 novembre 2025

Signé à Sainte-Adèle, ce 11 novembre 2025

Mme Nadine Brière
Mairesse

Me Audrey Senécal
Directrice générale adjointe
Greffière et directrice des Services juridiques

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT 1382

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* :

« Règlement 1382 décrétant un emprunt de 8 360 000 \$ pour des travaux de réfection des infrastructures et l'implantation d'un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phase 4), incluant le coût des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 8 360 000 \$ »

Par le conseil	1 ^{er} octobre 2025
Par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	6 novembre 2025

Mme Nadine Brière
Mairesse

Me Audrey Senécal
Directrice générale adjointe
Greffière et directrice des Services juridiques

ANNEXE A
VILLE DE SAINTE-ADÈLE

Travaux de réfection des infrastructures et implantation d'un réseau pluvial
Phase 4 - Secteur des pentes 40-80

RÈGLEMENT 1382

Coût des travaux - Annexe B : incluant les imprévus 6 897 200 \$

Frais incidents

Honoraires - ingénierie	627 015 \$
Honoraires - analyse en laboratoire	125 403 \$
Honoraires - arpantage	125 403 \$
Avis et permis	3 000 \$
Taxes	388 201 \$
Frais de financement	188 157 \$
Imprevus : autres que ceux inclus dans le coût des travaux	<u>5 621 \$</u> <u>1 462 800 \$</u>

Coût total du projet 8 360 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans

8 360 000 \$



Julie Brazeau
Trésorière
Le 2 septembre 2025



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

INFORMATIONS SUR LE PROJET

Nature des travaux :	Réfection des infrastructures municipales et implantation d'un réseau d'égout pluvial dans le secteur des pentes 40-80 Phase 4				
Nom du dossier :	ST-2306 - Pentes 40-80 Phase 4				
Description du projet :	Réfection des rues Beauchamp, Grignon, Richer et Lesage				
Durée de vie utile :	25 ans				
Responsable de l'estimation:	Simon King, ing.	Fonction:			Directeur adjoint STHDM
Référence plans :	Plans préliminaires produits par Civitas				

ESTIMATION

SECTION A - COÛTS DIRECTS

Article	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total
Voir coûts estimatifs détaillés en annexe					
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER				
1.1	Gestion de la circulation, incluant plans, signalisation, maintien, entretien, sécurité, etc.	1	Global	100 000.00 \$	100 000.00 \$
1.2	Gestion du chantier, incluant maintien des réseaux en fonction, bureau de chantier, inspection numérique avant travaux, sécurité du chantier, coordination avec les intervenants, compagnies d'utilités publiques et soutènement des utilités publiques (massifs, conduits, poteaux électriques, etc)	1	Global	200 000.00 \$	200 000.00 \$
1.3	Gestion des eaux souterraines et de ruissellement pendant les travaux	1	Global	50 000.00 \$	50 000.00 \$
TOTAL ORGANISATION DE CHANTIER					350 000.00 \$
2.0	RUE BEAUCHAMP (entre Lesage et Lac Rond)				
2.1	Travaux d'eau potable				218 710.00 \$
2.2	Travaux d'égout pluvial				206 000.00 \$
2.3	Travaux d'égout sanitaire				193 900.00 \$
2.4	Travaux de réfection de chaussée (année 1)				468 250.00 \$
2.5	Travaux de réfection de chaussée (année 2)				87 000.00 \$
2.6	Travaux d'éclairage				102 190.00 \$
TOTAL RUE BEAUCHAMP (entre Lesage et Lac Rond)					1 276 050.00 \$
3.0	RUE GRIGNON (entre Lesage et Lac Rond)				
3.1	Travaux d'eau potable				186 700.00 \$
3.2	Travaux d'égout pluvial				133 500.00 \$
3.3	Travaux d'égout sanitaire				154 700.00 \$
3.4	Travaux de réfection de chaussée (année 1)				289 050.00 \$
3.5	Travaux de réfection de chaussée (année 2)				65 500.00 \$
3.6	Travaux d'éclairage				7 000.00 \$
TOTAL RUE GRIGNON (entre Lesage et Lac Rond)					836 450.00 \$

4.0	RUE RICHER (entre Morin et Sommet Bleu)				
4.1	Travaux d'eau potable				307 500.00 \$
4.2	Travaux d'égout pluvial				295 000.00 \$
4.3	Travaux d'égout sanitaire				232 450.00 \$
4.4	Travaux de réfection de chaussée (année 1)				530 250.00 \$
4.5	Travaux de réfection de chaussée (année 2)				100 000.00 \$
4.6	Travaux d'éclairage				14 000.00 \$
	TOTAL RUE RICHER (entre Morin et Sommet Bleu)				1 479 200.00 \$
5.0	RUE LESAGE (entre Morin et Ouimet)				
5.1	Travaux d'eau potable				388 800.00 \$
5.2	Travaux d'égout pluvial				500 000.00 \$
5.3	Travaux d'égout sanitaire				375 650.00 \$
5.4	Travaux de réfection de chaussée (année 1)				881 500.00 \$
5.5	Travaux de réfection de chaussée (année 2)				161 500.00 \$
5.6	Travaux d'éclairage				21 000.00 \$
	TOTAL RUE LESAGE (entre Morin et Ouimet)				2 328 450.00 \$

TOTAL SECTION A - COÛT DIRECTS : **6 270 150.00 \$**

SECTION B - FRAIS INCIDENTS

5.0	Contingences	%	10	6 270 150.00 \$	627 015.00 \$
Honoraires professionnels					
6.1	Services professionnels d'analyses en laboratoire	%	2	6 270 150.00 \$	125 403.00 \$
6.2	Services professionnels d'arpentage	%	2	6 270 150.00 \$	125 403.00 \$
6.3	Services professionnels d'ingénierie	%	10	6 270 150.00 \$	627 015.00 \$

Total article 4.0 Honoraires professionnels : **877 821.00 \$**

TOTAL SECTION B - FRAIS INCIDENTS : **1 504 836.00 \$**

SOMMAIRE DE L'ESTIMATION

SECTION A - COÛTS DIRECTS :		6 270 150.00 \$
SECTION B - FRAIS INCIDENTS:	ARTICLE 5.0 CONTINGENCES :	627 015.00 \$
	ARTICLE 6.0 HONORAIRES PROFESSIONNELS :	877 821.00 \$
	TOTAL DE L'ESTIMATION :	7 774 986.00 \$

Signature :



Date: 2025-08-29

Simon King, ing.

Directeur adjoint, Services techniques et hygiène du milieu

2.0 RUE BEAUCHAMP (entre Lesage et Lac Rond)

2.1 Travaux d'eau potable

2.1.1 Fourniture, installation, entretien et enlèvement du réseau temporaire de distribution d'eau potable	1.0	global	40 000.00 \$	40 000.00 \$
2.1.2 Puits d'exploration	4.0	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
2.1.3 Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée, MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante - 150 mm PVC DR-18	280.0	m.lin.	350.00 \$	98 000.00 \$
2.1.4 Raccordement à la conduite existante avec des manchons - 150x150	2.0	unité	5 000.00 \$	10 000.00 \$
2.1.5 Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou à remplacer - 19 mm de diamètre - 38 mm de diamètre	13.0 1.0	unité unité	2 500.00 \$ 4 000.00 \$	32 500.00 \$ 4 000.00 \$
2.1.6 Boîtier de vanne ajustable avec vanne - 150 mm de diamètre	1.0	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.1.7 Borne-fontaine à remplacer	1.0	unité	12 000.00 \$	12 000.00 \$
2.1.8 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
2.1.9 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
2.1.10 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
2.1.11 Nettoyage, essais et désinfection de la conduite - 150 mm PVC DR-18	21.0	m.lin.	10.00 \$	210.00 \$
2.1.12 Roc brisé mécaniquement - Dynamitage - Mécanique	10.0 10.0	m.cu. m.cu.	150.00 \$ 250.00 \$	1 500.00 \$ 2 500.00 \$
2.1.13 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
ST article 2.1 / Travaux d'eau potable				218 710.00 \$

2.2 Travaux d'égout pluvial

2.2.1 Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 300 mm de diamètre PVC DR-35	280.0	m.lin.	400.00 \$	112 000.00 \$
---	-------	--------	-----------	---------------

2.2.2 Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton - 1200 mm de diamètre	2.0	unité	7 500.00 \$	15 000.00 \$
2.2.3 Puisard existant à enlever	8.0	unité	1 750.00 \$	14 000.00 \$
2.2.4 Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	8.0	unité	4 500.00 \$	36 000.00 \$
2.2.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
2.2.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
2.2.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
2.2.8 Roc brisé mécaniquement - Dynamitage - Mécanique	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
2.2.9 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
2.2.10 Raccordement à la conduite pluviale existante	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
2.2.11 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre - Réception provisoire - Réception définitive	1.0	unité	3 500.00 \$	3 500.00 \$
			ST article 2.2 / Travaux d'égout pluvial	206 000.00 \$

2.3 Travaux d'égout sanitaire

2.3.1 Conduite d'égout sanitaire incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrotement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante - 250 mm de diamètre PVC DR-26 - 300 mm de diamètre PVC DR-26	80.0	m.lin.	350.00 \$	28 000.00 \$
2.3.2 Regard d'égout préfabriqué étanche avec joints à garniture de caoutchouc et cunette ou équivalent approuvé incluant excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrotement en pierre concassée MG-20, remblayage de l'excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 1200 mm de diamètre	200.0	m.lin.	400.00 \$	80 000.00 \$
2.3.3 Regard existant à enlever	2.0	unité	7 500.00 \$	15 000.00 \$
2.3.4 Entrée de service d'égout sanitaire à remplacer	14.0	unité	1 000.00 \$	2 000.00 \$
2.3.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	2 500.00 \$	2 500.00 \$

2.3.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
2.3.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
2.3.8 Essais d'infiltration et d'exfiltration	280.0	m.lin.	5.00 \$	1 400.00 \$
2.3.9 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre				
- Réception provisoire	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
- Réception définitive	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
2.3.10 Raccordement à la conduite sanitaire existante	2.0	unité	3 500.00 \$	7 000.00 \$
2.3.11 Roc brisé mécaniquement				
- Dynamitage	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
- Mécanique	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
2.3.12 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
2.3.13 Conduite de refoulement de 150mm en PVC DR-26	0.0	m.lin.	400.00 \$	0.00 \$
2.3.14 Raccordement de la conduite de refoulement proposée à la conduite de refoulement existante	0.0	unité	3 000.00 \$	0.00 \$
ST article 2.3 / Travaux d'égout sanitaire				193 900.00 \$

2.4 Travaux de réfection de chaussée (année 1)				
2.4.1 Pavage existant à enlever	2 500.0	m.ca.	10.00 \$	25 000.00 \$
2.4.2 Trottoir existant de à démolir				
- 1.20 m de largeur	320.0	m.lin.	40.00 \$	12 800.00 \$
2.4.3 Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure	2 500.0	m.ca.	25.00 \$	62 500.00 \$
2.4.4 Fondation inférieure en matériaux granulaires MG-112, 475 mm d'épaisseur	2 500.0	m.ca.	30.00 \$	75 000.00 \$
2.4.5 Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 275 mm d'épaisseur	2 500.0	m.ca.	20.00 \$	50 000.00 \$
2.4.6 Excavation de ventres de bœuf	10.0	m.cu.	50.00 \$	500.00 \$
2.4.7 Trottoir de béton 35 MPa	410.0	m.ca.	225.00 \$	92 250.00 \$
2.4.8 Bordure de béton 35 MPa de 200 mm de largeur	90.0	m.lin.	125.00 \$	11 250.00 \$
2.4.9 Bordure de béton 35 MPa de 300 mm de largeur	20.0	m.lin.	200.00 \$	4 000.00 \$
2.4.10 Enrobé bitumineux (couche de base), type ESG-14, PG 58H-34 70 mm d'épaisseur	2 500.0	m.ca.	35.00 \$	87 500.00 \$
2.4.11 Transition de pavage aux intersections et entrées charretières	100.0	m.lin.	20.00 \$	2 000.00 \$
2.4.12 Aménagement d'un dalot pavé	0.0	m.lin.	60.00 \$	0.00 \$

2.4.13 Réfection d'entrée privée en enrobé bitumineux, 50 mm d'épaisseur de type EC-10, incluant 150 mm d'épaisseur de pierre concassée MG-20	150.0	m.ca.	75.00 \$	11 250.00 \$
2.4.14 Réfection d'entrée privée en gravier	25.0	m.ca.	25.00 \$	625.00 \$
2.4.15 Réfection d'entrée en pavé-uni existants	25.0	m.ca.	175.00 \$	4 375.00 \$
2.4.16 Engazonnement par plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	500.0	m.ca.	20.00 \$	10 000.00 \$
2.4.17 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.4.18 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.4.19 Traverse électrique PVC DR-28 150 mm dia.	24.0	m.lin.	175.00 \$	4 200.00 \$
2.4.20 Nettoyage des rues existantes - Balai mécanique - Camion-citerne	40.0 40.0	heures heures	150.00 \$ 100.00 \$	6 000.00 \$ 4 000.00 \$

ST article 2.4 / Travaux de réfection de chaussée (année 1) **468 250.00 \$**

2.5 Travaux de réfection de chaussée (année 2)

2.5.1 Réparation de trottoirs	20.0	m.ca.	400.00 \$	8 000.00 \$
2.5.2 Enlèvement des transitions de pavage	100.0	m.lin.	15.00 \$	1 500.00 \$
2.5.3 Nettoyage du pavage et pose d'un liant d'accrochage	2 500.0	m.ca.	1.00 \$	2 500.00 \$
2.5.4 Béton bitumineux couche d'usure de type ESG-10, PG 58H-34 45 mm d'épaisseur	2 500.0	m.ca.	25.00 \$	62 500.00 \$
2.5.5 Aménagement d'un dalot pavé	0.0	m.lin.	60.00 \$	0.00 \$
2.5.6 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.5.7 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.5.8 Nettoyage de conduites, regards, puisards, chambre de vanne et boîtier de vanne	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
2.5.9 Nettoyage des rues existantes - Balai mécanique - Camion-citerne	10.0 10.0	heures heures	150.00 \$ 100.00 \$	1 500.00 \$ 1 000.00 \$

ST article 2.5 / Travaux de réfection de chaussée (année 2) **87 000.00 \$**

2.6 Travaux d'éclairage

2.6.1 Enlèvement de lampadaire existants incluant les base de béton	5.0	unité	1 000.00 \$	5 000.00 \$
2.6.2 Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	6.0	unité	2 500.00 \$	15 000.00 \$

2.6.3 Installation de lampadaire complet (type D)				
- Fut résidentiel PM47-14-GFIC1-CSA_BK-TX	5.0	unité	2 500.00 \$	12 500.00 \$
- Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX	5.0	unité	1 000.00 \$	5 000.00 \$
- Luminaire CE21T4B-FGC-3MHS-20W-3K	5.0	unité	2 500.00 \$	12 500.00 \$
2.6.4 Installation de lampadaire complet (type F)				
- Fut résidentiel PM47-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX	1.0	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$
- Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX	1.0	unité	1 000.00 \$	1 000.00 \$
- Luminaire CE21T4B-FGC-3M-40W-3K	1.0	unité	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.6.5 Câble électrique				
a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C)	360.0	m.lin.	9.00 \$	3 240.00 \$
b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40oC) vert	180.0	m.lin.	7.00 \$	1 260.00 \$
2.6.6 Tranchée de type C	320.0	m. lin	90.00 \$	28 800.00 \$
2.6.7 Conduit en PVC rigide de 50 mm de diamètre	320.0	m. lin	17.00 \$	5 440.00 \$
2.6.8 Fourniture et pose de dispositif anti-vol	6.0	unité	200.00 \$	1 200.00 \$
2.6.9 Fourniture et pose de MALT	1.0	unité	300.00 \$	300.00 \$
2.6.10 Fourniture et pose d'une boite de tirage	1.0	unité	700.00 \$	700.00 \$
2.6.11 Fourniture et installation de potence de 2.40 m en aluminium RE8MA - Génilux	3.0	unité	500.00 \$	1 500.00 \$
2.6.12 Fourniture et installation de luminaire RFM-55W48DEL	3.0	unité	1 000.00 \$	3 000.00 \$
2.6.13 Raccordement au réseau aérien d'Hydro-Québec incluant la fourniture et la pose des câbles électriques	3.0	unité	250.00 \$	750.00 \$
ST article 2.6 / Travaux d'éclairage				102 190.00 \$
TOTAL RUE BEAUCHAMP (entre Lesage et Lac Rond)				1 276 050.00 \$

3.0 RUE GRIGNON (entre Lesage et Lac Rond)

3.1 Travaux d'eau potable

3.1.1 Fourniture, installation, entretien et enlèvement du réseau temporaire de distribution d'eau potable	1.0	global	40 000.00 \$	40 000.00 \$
3.1.2 Puits d'exploration	4.0	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
3.1.3 Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée, MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante - 50 mm PVC SDR-21 - 150 mm PVC DR-18	80.0 140.0	m.lin. m.lin.	250.00 \$ 350.00 \$	20 000.00 \$ 49 000.00 \$
3.1.4 Raccordement à la conduite existante avec des manchons - 50x50 - 150x150	1.0 2.0	unité unité	3 000.00 \$ 5 000.00 \$	3 000.00 \$ 10 000.00 \$
3.1.5 Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou à remplacer - 19 mm de diamètre	9.0	unité	2 500.00 \$	22 500.00 \$
3.1.6 Boîtier de vanne ajustable avec vanne - 50 mm de diamètre - 150 mm de diamètre	1.0 2.0	unité unité	2 500.00 \$ 3 000.00 \$	2 500.00 \$ 6 000.00 \$
3.1.7 Borne-fontaine à remplacer	1.0	unité	12 000.00 \$	12 000.00 \$
3.1.8 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
3.1.9 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
3.1.10 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
3.1.11 Nettoyage, essais et désinfection de la conduite - 50 mm PVC SDR-21 - 150 mm PVC DR-18	80.0 140.0	m.lin. m.lin.	10.00 \$ 10.00 \$	800.00 \$ 1 400.00 \$
3.1.12 Roc brisé mécaniquement - Dynamitage - Mécanique	10.0 10.0	m.cu. m.cu.	150.00 \$ 250.00 \$	1 500.00 \$ 2 500.00 \$
3.1.13 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
ST article 3.1 / Travaux d'eau potable				186 700.00 \$

3.2 Travaux d'égout pluvial

3.2.1 Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 375 mm de diamètre TBA CL.IV	140.0	m.lin.	450.00 \$	63 000.00 \$
3.2.2 Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton - 1200 mm de diamètre	1.0	unité	7 500.00 \$	7 500.00 \$

3.2.3 Puisard existant à enlever	6.0	unité	1 750.00 \$	10 500.00 \$
3.2.4 Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	6.0	unité	4 500.00 \$	27 000.00 \$
3.2.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
3.2.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
3.2.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
3.2.8 Roc brisé mécaniquement				
- Dynamitage	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
- Mécanique	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
3.2.9 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
3.2.10 Raccordement à la conduite pluviale existante	0.0	unité	3 500.00 \$	0.00 \$
3.2.11 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre				
- Réception provisoire	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
- Réception définitive	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
ST article 3.2 / Travaux d'égout pluvial				133 500.00 \$

3.3 Travaux d'égout sanitaire

3.3.1 Conduite d'égout sanitaire incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante				
- 300 mm de diamètre PVC DR-26	140.0	m.lin.	400.00 \$	56 000.00 \$
3.3.2 Regard d'égout préfabriqué étanche avec joints à garniture de caoutchouc et cunette ou équivalent approuvé incluant excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de l'excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables				
- 1200 mm de diamètre	1.0	unité	7 500.00 \$	7 500.00 \$
3.3.3 Regard existant à enlever	1.0	unité	1 000.00 \$	1 000.00 \$
3.3.4 Entrée de service d'égout sanitaire à remplacer	9.0	unité	2 500.00 \$	22 500.00 \$
3.3.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
3.3.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
3.3.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
3.3.8 Essais d'infiltration et d'exfiltration	140.0	m.lin.	5.00 \$	700.00 \$
3.3.9 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre				
- Réception provisoire	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$

- Réception définitive	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
3.3.10 Raccordement à la conduite sanitaire existante	1.0	unité	3 500.00 \$	3 500.00 \$
3.3.11 Roc brisé mécaniquement				
- Dynamitage	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
- Mécanique	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
3.3.12 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
3.3.13 Conduite de refoulement de 150mm en PVC DR-26	80.0	m.lin.	400.00 \$	32 000.00 \$
3.3.14 Raccordement de la conduite de refoulement proposée à la conduite de refoulement existante	2.0	unité	3 000.00 \$	6 000.00 \$
ST article 3.3 / Travaux d'égout sanitaire				154 700.00 \$

3.4 Travaux de réfection de chaussée (année 1)

3.4.1 Pavage existant à enlever	1 500.0	m.ca.	10.00 \$	15 000.00 \$
3.4.2 Trottoir existant de à démolir				
- 1.20 m de largeur	120.0	m.lin.	40.00 \$	4 800.00 \$
3.4.3 Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure	1 500.0	m.ca.	25.00 \$	37 500.00 \$
3.4.4 Fondation inférieure en matériaux granulaires MG-112, 475 mm d'épaisseur	1 500.0	m.ca.	30.00 \$	45 000.00 \$
3.4.5 Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 275 mm d'épaisseur	1 500.0	m.ca.	20.00 \$	30 000.00 \$
3.4.6 Excavation de ventres de bœuf	10.0	m.cu.	50.00 \$	500.00 \$
3.4.7 Trottoir de béton 35 MPa	120.0	m.ca.	225.00 \$	27 000.00 \$
3.4.8 Bordure de béton 35 MPa de 200 mm de largeur	200.0	m.lin.	125.00 \$	25 000.00 \$
3.4.9 Bordure de béton 35 MPa de 300 mm de largeur	20.0	m.lin.	200.00 \$	4 000.00 \$
3.4.10 Enrobé bitumineux (couche de base), type ESG-14, PG 58H-34 70 mm d'épaisseur	1 500.0	m.ca.	35.00 \$	52 500.00 \$
3.4.11 Transition de pavage aux intersections et entrées charretières	100.0	m.lin.	20.00 \$	2 000.00 \$
3.4.12 Aménagement d'un dalot pavé	75.0	m.lin.	60.00 \$	4 500.00 \$
3.4.13 Réfection d'entrée privée en enrobé bitumineux, 50 mm d'épaisseur de type EC-10, incluant 150 mm d'épaisseur de pierre concassée MG-20	150.0	m.ca.	75.00 \$	11 250.00 \$
3.4.14 Réfection d'entrée privée en gravier	25.0	m.ca.	25.00 \$	625.00 \$
3.4.15 Réfection d'entrée en pavé-uni existants	25.0	m.ca.	175.00 \$	4 375.00 \$
3.4.16 Engazonnement par plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	500.0	m.ca.	20.00 \$	10 000.00 \$
3.4.17 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
3.4.18 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
3.4.19 Traverse électrique PVC DR-28 150 mm dia.	0.0	m.lin.	175.00 \$	0.00 \$

3.4.20 Nettoyage des rues existantes					
- Balai mécanique	40.0	heures	150.00 \$	6 000.00 \$	
- Camion-citerne	40.0	heures	100.00 \$	4 000.00 \$	
ST article 3.4 / Travaux de réfection de chaussée (année 1)					289 050.00 \$

3.5 Travaux de réfection de chaussée (année 2)

3.5.1 Réparation de trottoirs	20.0	m.ca.	400.00 \$	8 000.00 \$	
3.5.2 Enlèvement des transitions de pavage	100.0	m.lin.	15.00 \$	1 500.00 \$	
3.5.3 Nettoyage du pavage et pose d'un liant d'accrochage	1 500.0	m.ca.	1.00 \$	1 500.00 \$	
3.5.4 Béton bitumineux couche d'usure de type ESG-10, PG 58H-34 45 mm d'épaisseur	1 500.0	m.ca.	25.00 \$	37 500.00 \$	
3.5.5 Aménagement d'un dalot pavé	75.0	m.lin.	60.00 \$	4 500.00 \$	
3.5.6 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$	
3.5.7 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$	
3.5.8 Nettoyage de conduites, regards, puisards, chambre de vanne et boîtier de vanne	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$	
3.5.9 Nettoyage des rues existantes					
- Balai mécanique	10.0	heures	150.00 \$	1 500.00 \$	
- Camion-citerne	10.0	heures	100.00 \$	1 000.00 \$	

ST article 3.5 / Travaux de réfection de chaussée (année 2)					65 500.00 \$
--	--	--	--	--	---------------------

3.6 Travaux d'éclairage

3.6.1 Enlèvement de lampadaire existants incluant les base de béton	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$	
3.6.2 Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
3.6.3 Installation de lampadaire complet (type D)					
- Fut résidentiel PM47-14-GFIC1-CSA_BK-TX	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
- Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$	
- Luminaire CE21T4B-FGC-3MHS-20W-3K	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
3.6.4 Installation de lampadaire complet (type F)					
- Fut résidentiel PM47-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
- Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$	
- Luminaire CE21T4B-FGC-3M-40W-3K	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
3.6.5 Câble électrique					
a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C)	0.0	m.lin.	9.00 \$	0.00 \$	
b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40oC) vert	0.0	m.lin.	7.00 \$	0.00 \$	
3.6.6 Tranchée de type C	0.0	m. lin	90.00 \$	0.00 \$	
3.6.7 Conduit en PVC rigide de 50 mm de diamètre	0.0	m. lin	17.00 \$	0.00 \$	
3.6.8 Fourniture et pose de dispositif anti-vol	0.0	unité	200.00 \$	0.00 \$	
3.6.9 Fourniture et pose de MALT	0.0	unité	300.00 \$	0.00 \$	

3.6.10 Fourniture et pose d'une boite de tirage	0.0	unité	700.00 \$	0.00 \$
3.6.11 Fourniture et installation de potence de 2.40 m en aluminium RE8MA - Génilux	4.0	unité	500.00 \$	2 000.00 \$
3.6.12 Fourniture et installation de luminaire RFM-55W48DEL	4.0	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
3.6.13 Raccordement au réseau aérien d'Hydro-Québec incluant la fourniture et la pose des câbles électriques	4.0	unité	250.00 \$	1 000.00 \$
ST article 3.6 / Travaux d'éclairage				7 000.00 \$
TOTAL RUE GRIGNON (entre Lesage et Lac Rond)				836 450.00 \$

4.0 RUE RICHER (entre Morin et Sommet Bleu)

4.1 Travaux d'eau potable

4.1.1 Fourniture, installation, entretien et enlèvement du réseau temporaire de distribution d'eau potable	1.0	global	80 000.00 \$	80 000.00 \$
4.1.2 Puits d'exploration	4.0	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
4.1.3 Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée, MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante - 150 mm PVC DR-18	350.0	m.lin.	350.00 \$	122 500.00 \$
4.1.4 Raccordement à la conduite existante avec des manchons - 150x150	4.0	unité	5 000.00 \$	20 000.00 \$
4.1.5 Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou à remplacer - 19 mm de diamètre - 38 mm de diamètre	10.0 1.0	unité unité	2 500.00 \$ 4 000.00 \$	25 000.00 \$ 4 000.00 \$
4.1.6 Boîtier de vanne ajustable avec vanne - 150 mm de diamètre	3.0	unité	3 000.00 \$	9 000.00 \$
4.1.7 Borne-fontaine à remplacer	2.0	unité	12 000.00 \$	24 000.00 \$
4.1.8 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
4.1.9 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
4.1.10 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
4.1.11 Nettoyage, essais et désinfection de la conduite - 150 mm PVC DR-18	350.0	m.lin.	10.00 \$	3 500.00 \$
4.1.12 Roc brisé mécaniquement - Dynamitage - Mécanique	10.0 10.0	m.cu. m.cu.	150.00 \$ 250.00 \$	1 500.00 \$ 2 500.00 \$
4.1.13 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
ST article 4.1 / Travaux d'eau potable				307 500.00 \$

4.2 Travaux d'égout pluvial

4.2.1 Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 300 mm de diamètre PVC DR-35 - 375 mm de diamètre TBA CL.IV - 450 mm de diamètre TBA CL.IV	100.0 150.0 100.0	m.lin. m.lin. m.lin.	400.00 \$ 450.00 \$ 500.00 \$	40 000.00 \$ 67 500.00 \$ 50 000.00 \$
4.2.2 Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton - 1200 mm de diamètre	4.0	unité	7 500.00 \$	30 000.00 \$

4.2.3 Puisard existant à enlever	12.0	unité	1 750.00 \$	21 000.00 \$
4.2.4 Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	12.0	unité	4 500.00 \$	54 000.00 \$
4.2.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
4.2.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
4.2.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
4.2.8 Roc brisé mécaniquement - Dynamitage - Mécanique	10.0 10.0	m.cu. m.cu.	150.00 \$ 250.00 \$	1 500.00 \$ 2 500.00 \$
4.2.9 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
4.2.10 Raccordement à la conduite pluviale existante	2.0	unité	3 500.00 \$	7 000.00 \$
4.2.11 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre - Réception provisoire - Réception définitive	1.0 1.0	global global	5 000.00 \$ 5 000.00 \$	5 000.00 \$ 5 000.00 \$
ST article 4.2 / Travaux d'égout pluvial				295 000.00 \$

4.3 Travaux d'égout sanitaire

4.3.1 Conduite d'égout sanitaire incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante - 300 mm de diamètre PVC DR-26 - 375 mm de diamètre PVC DR-26	150.0 200.0	m.lin. m.lin.	400.00 \$ 401.00 \$	60 000.00 \$ 80 200.00 \$
4.3.2 Regard d'égout préfabriqué étanche avec joints à garniture de caoutchouc et cunette ou équivalent approuvé incluant excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de l'excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 1200 mm de diamètre	4.0	unité	7 500.00 \$	30 000.00 \$
4.3.3 Regard existant à enlever	4.0	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
4.3.4 Entrée de service d'égout sanitaire à remplacer	11.0	unité	2 500.00 \$	27 500.00 \$
4.3.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
4.3.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
4.3.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
4.3.8 Essais d'infiltration et d'exfiltration	350.0	m.lin.	5.00 \$	1 750.00 \$
4.3.9 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre - Réception provisoire	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$

- Réception définitive	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
4.3.10 Raccordement à la conduite sanitaire existante	1.0	unité	3 500.00 \$	3 500.00 \$
4.3.11 Roc brisé mécaniquement				
- Dynamitage	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
- Mécanique	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
4.3.12 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
4.3.13 Conduite de refoulement de 150mm en PVC DR-26	0.0	m.lin.	400.00 \$	0.00 \$
4.3.14 Raccordement de la conduite de refoulement proposée à la conduite de refoulement existante	0.0	unité	3 000.00 \$	0.00 \$
ST article 4.3 / Travaux d'égout sanitaire				232 450.00 \$

4.4 Travaux de réfection de chaussée (année 1)

4.4.1 Pavage existant à enlever	3 000.0	m.ca.	10.00 \$	30 000.00 \$
4.4.2 Trottoir existant de à démolir				
- 1.20 m de largeur	0.0	m.lin.	40.00 \$	0.00 \$
4.4.3 Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure	3 000.0	m.ca.	25.00 \$	75 000.00 \$
4.4.4 Fondation inférieure en matériaux granulaires MG-112, 475 mm d'épaisseur	3 000.0	m.ca.	30.00 \$	90 000.00 \$
4.4.5 Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 275 mm d'épaisseur	3 000.0	m.ca.	20.00 \$	60 000.00 \$
4.4.6 Excavation de ventres de bœuf	10.0	m.cu.	50.00 \$	500.00 \$
4.4.7 Trottoir de béton 35 MPa	350.0	m.ca.	225.00 \$	78 750.00 \$
4.4.8 Bordure de béton 35 MPa de 200 mm de largeur	350.0	m.lin.	125.00 \$	43 750.00 \$
4.4.9 Bordure de béton 35 MPa de 300 mm de largeur	20.0	m.lin.	200.00 \$	4 000.00 \$
4.4.10 Enrobé bitumineux (couche de base), type ESG-14, PG 58H-34 70 mm d'épaisseur	3 000.0	m.ca.	35.00 \$	105 000.00 \$
4.4.11 Transition de pavage aux intersections et entrées charretières	100.0	m.lin.	20.00 \$	2 000.00 \$
4.4.12 Aménagement d'un dalot pavé	0.0	m.lin.	60.00 \$	0.00 \$
4.4.13 Réfection d'entrée privée en enrobé bitumineux, 50 mm d'épaisseur de type EC-10, incluant 150 mm d'épaisseur de pierre concassée MG-20	150.0	m.ca.	75.00 \$	11 250.00 \$
4.4.14 Réfection d'entrée privée en gravier	25.0	m.ca.	25.00 \$	625.00 \$
4.4.15 Réfection d'entrée en pavé-uni existants	25.0	m.ca.	175.00 \$	4 375.00 \$
4.4.16 Engazonnement par plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	500.0	m.ca.	20.00 \$	10 000.00 \$
4.4.17 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
4.4.18 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
4.4.19 Traverse électrique PVC DR-28 150 mm dia.	0.0	m.lin.	175.00 \$	0.00 \$

4.4.20 Nettoyage des rues existantes					
- Balai mécanique	40.0	heures	150.00 \$	6 000.00 \$	
- Camion-citerne	40.0	heures	100.00 \$	4 000.00 \$	
ST article 4.4 / Travaux de réfection de chaussée (année 1)					530 250.00 \$

4.5 Travaux de réfection de chaussée (année 2)

4.5.1 Réparation de trottoirs	20.0	m.ca.	400.00 \$	8 000.00 \$	
4.5.2 Enlèvement des transitions de pavage	100.0	m.lin.	15.00 \$	1 500.00 \$	
4.5.3 Nettoyage du pavage et pose d'un liant d'accrochage	3 000.0	m.ca.	1.00 \$	3 000.00 \$	
4.5.4 Béton bitumineux couche d'usure de type ESG-10, PG 58H-34 45 mm d'épaisseur	3 000.0	m.ca.	25.00 \$	75 000.00 \$	
4.5.5 Aménagement d'un dalot pavé	0.0	m.lin.	60.00 \$	0.00 \$	
4.5.6 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$	
4.5.7 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$	
4.5.8 Nettoyage de conduites, regards, puisards, chambre de vanne et boîtier de vanne	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$	
4.5.9 Nettoyage des rues existantes					
- Balai mécanique	10.0	heures	150.00 \$	1 500.00 \$	
- Camion-citerne	10.0	heures	100.00 \$	1 000.00 \$	
ST article 4.5 / Travaux de réfection de chaussée (année 2)					100 000.00 \$

4.6 Travaux d'éclairage

4.6.1 Enlèvement de lampadaire existants incluant les base de béton	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$	
4.6.2 Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
4.6.3 Installation de lampadaire complet (type D)					
- Fut résidentiel PM47-14-GFIC1-CSA_BK-TX	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
- Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$	
- Luminaire CE21T4B-FGC-3MHS-20W-3K	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
4.6.4 Installation de lampadaire complet (type F)					
- Fut résidentiel PM47-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
- Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$	
- Luminaire CE21T4B-FGC-3M-40W-3K	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$	
4.6.5 Câble électrique					
a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C)	0.0	m.lin.	9.00 \$	0.00 \$	
b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40oC) vert	0.0	m.lin.	7.00 \$	0.00 \$	
4.6.6 Tranchée de type C	0.0	m. lin	90.00 \$	0.00 \$	
4.6.7 Conduit en PVC rigide de 50 mm de diamètre	0.0	m. lin	17.00 \$	0.00 \$	
4.6.8 Fourniture et pose de dispositif anti-vol	0.0	unité	200.00 \$	0.00 \$	
4.6.9 Fourniture et pose de MALT	0.0	unité	300.00 \$	0.00 \$	

4.6.10 Fourniture et pose d'une boite de tirage	0.0	unité	700.00 \$	0.00 \$
4.6.11 Fourniture et installation de potence de 2.40 m en aluminium RE8MA - Génilux	8.0	unité	500.00 \$	4 000.00 \$
4.6.12 Fourniture et installation de luminaire RFM-55W48DEL	8.0	unité	1 000.00 \$	8 000.00 \$
4.6.13 Raccordement au réseau aérien d'Hydro-Québec incluant la fourniture et la pose des câbles électriques	8.0	unité	250.00 \$	2 000.00 \$
ST article 4.6 / Travaux d'éclairage				14 000.00 \$
TOTAL RUE RICHER (entre Morin et Sommet Bleu)				1 479 200.00 \$

5.0 RUE LESAGE (entre Morin et Ouimet)

5.1 Travaux d'eau potable

5.1.1 Fourniture, installation, entretien et enlèvement du réseau temporaire de distribution d'eau potable	1.0	global	40 000.00 \$	40 000.00 \$
5.1.2 Puits d'exploration	4.0	unité	1 000.00 \$	4 000.00 \$
5.1.3 Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée, MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante - 50 mm PVC SDR-21 - 150 mm PVC DR-18	10.0 520.0	m.lin. m.lin.	250.00 \$ 350.00 \$	2 500.00 \$ 182 000.00 \$
5.1.4 Raccordement à la conduite existante avec des manchons - 50x50 - 150x150	1.0 3.0	unité unité	3 000.00 \$ 5 000.00 \$	3 000.00 \$ 15 000.00 \$
5.1.5 Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou à remplacer - 19 mm de diamètre - 38 mm de diamètre	16.0 4.0	unité unité	2 500.00 \$ 4 000.00 \$	40 000.00 \$ 16 000.00 \$
5.1.6 Boîtier de vanne ajustable avec vanne - 50 mm de diamètre - 150 mm de diamètre	1.0 9.0	unité unité	2 500.00 \$ 3 000.00 \$	2 500.00 \$ 27 000.00 \$
5.1.7 Borne-fontaine à remplacer	3.0	unité	12 000.00 \$	36 000.00 \$
5.1.8 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
5.1.9 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
5.1.10 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
5.1.11 Nettoyage, essais et désinfection de la conduite - 50 mm PVC SDR-21 - 150 mm PVC DR-18	10.0 520.0	m.lin. m.lin.	10.00 \$ 10.00 \$	100.00 \$ 5 200.00 \$
5.1.12 Roc brisé mécaniquement - Dynamitage - Mécanique	10.0 10.0	m.cu. m.cu.	150.00 \$ 250.00 \$	1 500.00 \$ 2 500.00 \$
5.1.13 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
ST article 5.1 / Travaux d'eau potable				388 800.00 \$

5.2 Travaux d'égout pluvial

5.2.1 Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 300 mm de diamètre PVC DR-35 - 375 mm de diamètre TBA CL.IV - 450 mm de diamètre TBA CL.IV	30.0 100.0 100.0	m.lin. m.lin. m.lin.	400.00 \$ 450.00 \$ 500.00 \$	12 000.00 \$ 45 000.00 \$ 50 000.00 \$
---	------------------------	----------------------------	-------------------------------------	--

- 525 mm de diamètre TBA CL.IV	100.0	m.lin.	550.00 \$	55 000.00 \$
- 600 mm de diamètre TBA CL.IV	100.0	m.lin.	600.00 \$	60 000.00 \$
- 675 mm de diamètre TBA CL.IV	100.0	m.lin.	650.00 \$	65 000.00 \$
5.2.2 Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton				
- 1200 mm de diamètre	4.0	unité	7 500.00 \$	30 000.00 \$
- 1600 mm de diamètre	4.0	unité	10 000.00 \$	40 000.00 \$
5.2.3 Puisard existant à enlever	16.0	unité	1 750.00 \$	28 000.00 \$
5.2.4 Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	16.0	unité	4 500.00 \$	72 000.00 \$
5.2.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
5.2.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$
5.2.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
5.2.8 Roc brisé mécaniquement				
- Dynamitage	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
- Mécanique	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
5.2.9 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
5.2.10 Raccordement à la conduite pluviale existante	5.0	unité	3 500.00 \$	17 500.00 \$
5.2.11 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre				
- Réception provisoire	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
- Réception définitive	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
ST article 5.2 / Travaux d'égout pluvial				500 000.00 \$

5.3 Travaux d'égout sanitaire

5.3.1 Conduite d'égout sanitaire incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables et enlèvement de la conduite existante				
- 300 mm de diamètre PVC DR-26	530.0	m.lin.	400.00 \$	212 000.00 \$
5.3.2 Regard d'égout préfabriqué étanche avec joints à garniture de caoutchouc et cunette ou équivalent approuvé incluant excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de l'excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables				
- 1200 mm de diamètre	8.0	unité	7 500.00 \$	60 000.00 \$
5.3.3 Regard existant à enlever	8.0	unité	1 000.00 \$	8 000.00 \$
5.3.4 Entrée de service d'égout sanitaire à remplacer	20.0	unité	2 500.00 \$	50 000.00 \$
5.3.5 Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant la surexcavation de matériaux inutilisables, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	t.m.	25.00 \$	2 500.00 \$
5.3.6 Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	100.0	m.cu.	30.00 \$	3 000.00 \$

5.3.7 Excavation et disposition des matériaux secs	50.0	m.cu.	100.00 \$	5 000.00 \$
5.3.8 Essais d'infiltration et d'exfiltration	530.0	m.lin.	5.00 \$	2 650.00 \$
5.3.9 Nettoyage et inspection télévisée et passage du profilomètre				
- Réception provisoire	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
- Réception définitive	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
5.3.10 Raccordement à la conduite sanitaire existante	5.0	unité	3 500.00 \$	17 500.00 \$
5.3.11 Roc brisé mécaniquement				
- Dynamitage	10.0	m.cu.	150.00 \$	1 500.00 \$
- Mécanique	10.0	m.cu.	250.00 \$	2 500.00 \$
5.3.12 Blocs de 0.75 m.cu à enlever	25.0	t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
5.3.13 Conduite de refoulement de 150mm en PVC DR-26	0.0	m.lin.	400.00 \$	0.00 \$
5.3.14 Raccordement de la conduite de refoulement proposée à la conduite de refoulement existante	0.0	unité	3 000.00 \$	0.00 \$

ST article 5.3 / Travaux d'égout sanitaire **375 650.00 \$**

5.4 Travaux de réfection de chaussée (année 1)

5.4.1 Pavage existant à enlever	5 000.0	m.ca.	10.00 \$	50 000.00 \$
5.4.2 Trottoir existant de à démolir				
- 1.20 m de largeur	350.0	m.lin.	40.00 \$	14 000.00 \$
5.4.3 Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure	5 000.0	m.ca.	25.00 \$	125 000.00 \$
5.4.4 Fondation inférieure en matériaux granulaires MG-112, 475 mm d'épaisseur	5 000.0	m.ca.	30.00 \$	150 000.00 \$
5.4.5 Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 275 mm d'épaisseur	5 000.0	m.ca.	20.00 \$	100 000.00 \$
5.4.6 Excavation de ventres de bœuf	10.0	m.cu.	50.00 \$	500.00 \$
5.4.7 Trottoir de béton 35 MPa	500.0	m.ca.	225.00 \$	112 500.00 \$
5.4.8 Bordure de béton 35 MPa de 200 mm de largeur	600.0	m.lin.	125.00 \$	75 000.00 \$
5.4.9 Bordure de béton 35 MPa de 300 mm de largeur	40.0	m.lin.	200.00 \$	8 000.00 \$
5.4.10 Enrobé bitumineux (couche de base), type ESG-14, PG 58H-34 70 mm d'épaisseur	5 000.0	m.ca.	35.00 \$	175 000.00 \$
5.4.11 Transition de pavage aux intersections et entrées charretières	200.0	m.lin.	20.00 \$	4 000.00 \$
5.4.12 Aménagement d'un dalot pavé	0.0	m.lin.	60.00 \$	0.00 \$
5.4.13 Réfection d'entrée privée en enrobé bitumineux, 50 mm d'épaisseur de type EC-10, incluant 150 mm d'épaisseur de pierre concassée MG-20	300.0	m.ca.	75.00 \$	22 500.00 \$
5.4.14 Réfection d'entrée privée en gravier	50.0	m.ca.	25.00 \$	1 250.00 \$
5.4.15 Réfection d'entrée en pavé-unis existants	50.0	m.ca.	175.00 \$	8 750.00 \$

5.4.16 Engazonnement par plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	1 000.0	m.ca.	20.00 \$	20 000.00 \$
5.4.17 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
5.4.18 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
5.4.19 Traverse électrique PVC DR-28 150 mm dia.	0.0	m.lin.	175.00 \$	0.00 \$
5.4.20 Nettoyage des rues existantes - Balai mécanique - Camion-citerne	40.0 40.0	heures heures	150.00 \$ 100.00 \$	6 000.00 \$ 4 000.00 \$
ST article 5.4 / Travaux de réfection de chaussée (année 1)				881 500.00 \$

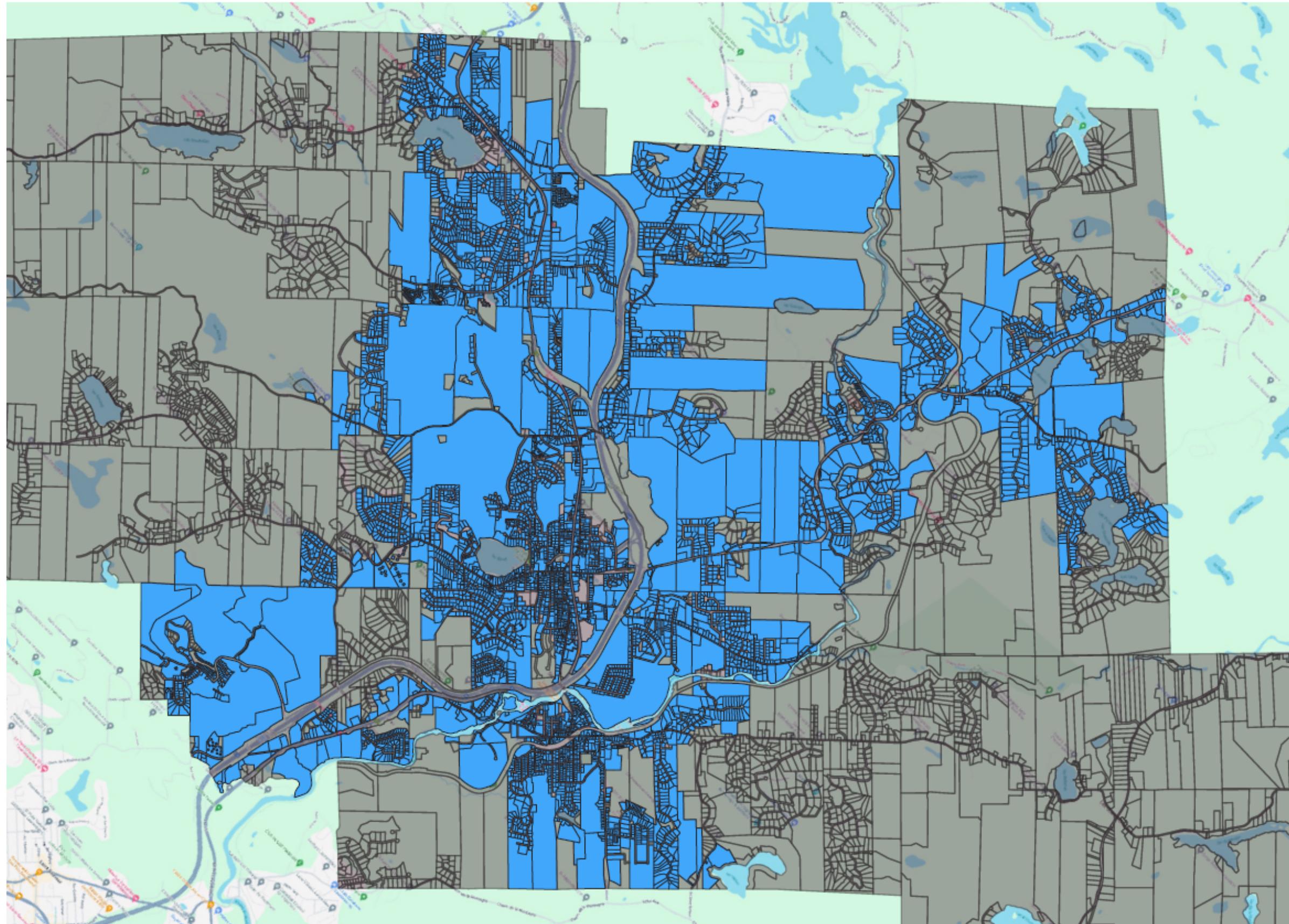
5.5 Travaux de réfection de chaussée (année 2)

5.5.1 Réparation de trottoirs	40.0	m.ca.	400.00 \$	16 000.00 \$
5.5.2 Enlèvement des transitions de pavage	200.0	m.lin.	15.00 \$	3 000.00 \$
5.5.3 Nettoyage du pavage et pose d'un liant d'accrochage	5 000.0	m.ca.	1.00 \$	5 000.00 \$
5.5.4 Béton bitumineux couche d'usure de type ESG-10, PG 58H-34 45 mm d'épaisseur	5 000.0	m.ca.	25.00 \$	125 000.00 \$
5.5.5 Aménagement d'un dalot pavé	0.0	m.lin.	60.00 \$	0.00 \$
5.5.6 Marquage de chaussée	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
5.5.7 Ajustement de services existants d'utilité publique	1.0	global	2 500.00 \$	2 500.00 \$
5.5.8 Nettoyage de conduites, regards, puisards, chambre de vanne et boîtier de vanne	1.0	global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
5.5.9 Nettoyage des rues existantes - Balai mécanique - Camion-citerne	10.0 10.0	heures heures	150.00 \$ 100.00 \$	1 500.00 \$ 1 000.00 \$
ST article 5.5 / Travaux de réfection de chaussée (année 2)				161 500.00 \$

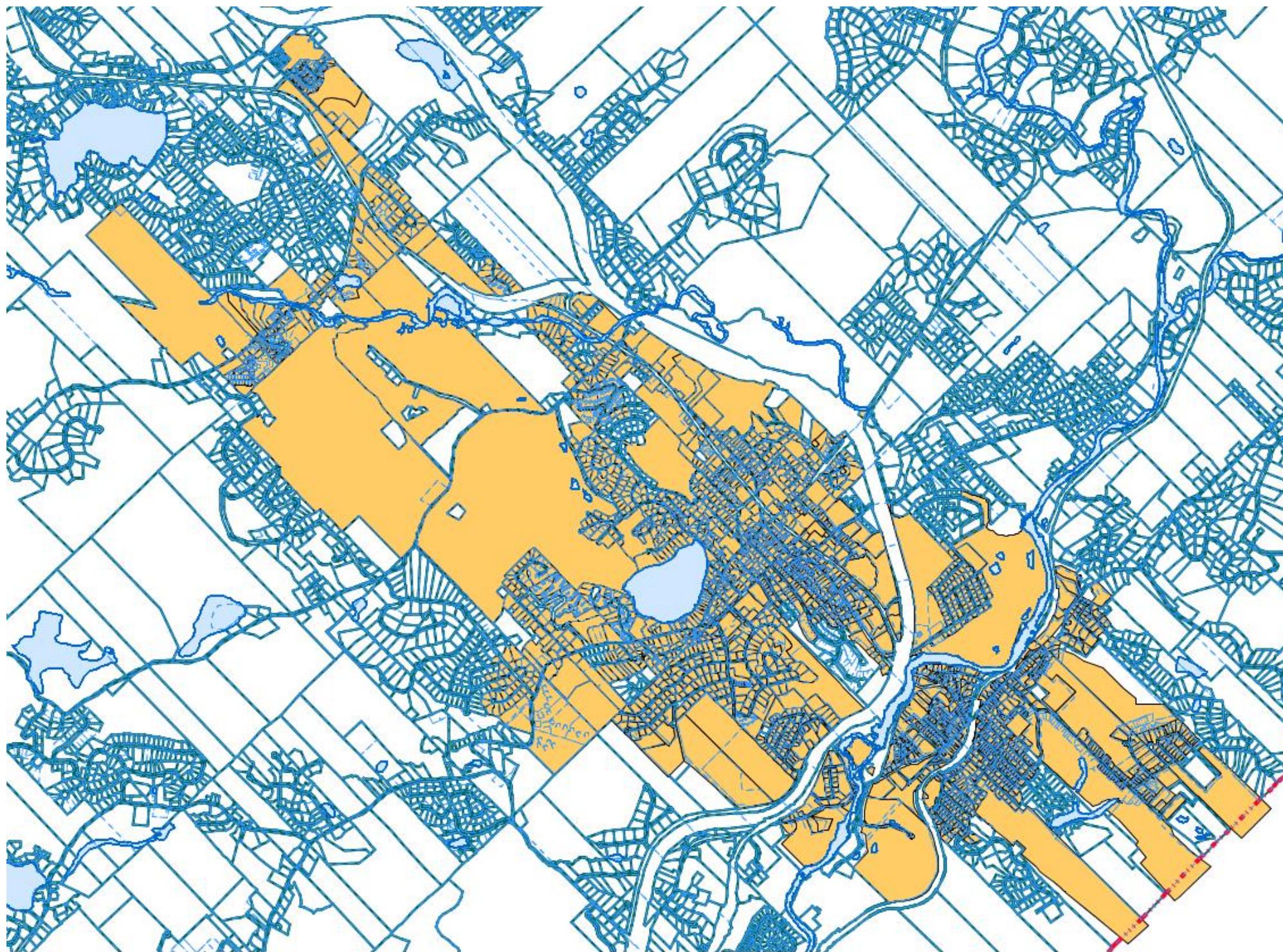
5.6 Travaux d'éclairage

5.6.1 Enlèvement de lampadaire existants incluant les base de béton	0.0	unité	1 000.00 \$	0.00 \$
5.6.2 Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	0.0	unité	2 500.00 \$	0.00 \$
5.6.3 Installation de lampadaire complet (type D) - Fut résidentiel PM47-14-GFIC1-CSA_BK-TX - Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX - Luminaire CE21T4B-FGC-3MHS-20W-3K	0.0 0.0 0.0	unité unité unité	2 500.00 \$ 1 000.00 \$ 2 500.00 \$	0.00 \$ 0.00 \$ 0.00 \$
5.6.4 Installation de lampadaire complet (type F) - Fut résidentiel PM47-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX - Porte jardinière PS1_4D_24IN_S-BK-TX - Luminaire CE21T4B-FGC-3M-40W-3K	0.0 0.0 0.0	unité unité unité	2 500.00 \$ 1 000.00 \$ 2 500.00 \$	0.00 \$ 0.00 \$ 0.00 \$
5.6.5 Câble électrique a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C) b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40oC) vert	0.0 0.0	m.lin. m.lin.	9.00 \$ 7.00 \$	0.00 \$ 0.00 \$

5.6.6 Tranchée de type C	0.0	m. lin	90.00 \$	0.00 \$
5.6.7 Conduit en PVC rigide de 50 mm de diamètre	0.0	m. lin	17.00 \$	0.00 \$
5.6.8 Fourniture et pose de dispositif anti-vol	0.0	unité	200.00 \$	0.00 \$
5.6.9 Fourniture et pose de MALT	0.0	unité	300.00 \$	0.00 \$
5.6.10 Fourniture et pose d'une boite de tirage	0.0	unité	700.00 \$	0.00 \$
5.6.11 Fourniture et installation de potence de 2.40 m en aluminium RE8MA - Génilux	12.0	unité	500.00 \$	6 000.00 \$
5.6.12 Fourniture et installation de luminaire RFM-55W48DEL	12.0	unité	1 000.00 \$	12 000.00 \$
5.6.13 Raccordement au réseau aérien d'Hydro-Québec incluant la fourniture et la pose des câbles électriques	12.0	unité	250.00 \$	3 000.00 \$
ST article 5.6 / Travaux d'éclairage				21 000.00 \$
TOTAL RUE LESAGE (entre Morin et Ouimet)				2 328 450.00 \$



VILLE DE SAINTE-ADÈLE	
BASSIN DE TAXATION Réseau d'aqueduc Ville de Sainte-Adèle 2025	
4 septembre 2025	
Annexe " C " RÈGLEMENT 1382	



VILLE DE SAINTE-ADÈLE	
BASSIN DE TAXATION	
Réseau d'égout sanitaire Ville de Sainte-Adèle 4 septembre 2025	
Annexe " D " RÈGLEMENT 1382	